

HONORAIRES AGENCE A COMPTER DU 01 JANVIER 2017 T.V.A 20 % COMPRISE

VENTE: Concernant les immeubles à usage d'habitation ou les terrains à bâtir.

Sur un prix du bien net vendeur situé :

Jusqu'à 100 000 €: Honoraires agence : 7 % TTC

(ex pour 100 000 € net vendeur = 7 000 € TTC d'honoraires soit : 107 000 € HAI)

Entre: 100 001 € et 300 000 €: Honoraires agence 6 % TTC

(ex pour 300 000 € net vendeur = 18 000 € TTC d'honoraires soit : 318 000 € HAI)

Entre: 300 001€ et 500 000 €: Honoraires agence 5 % TTC

(ex pour 500 000 € net vendeur = 25 000 € TTC d'honoraires agence soit : 525 000 € HAI)

Entre : 500 001€ et 700 000 € : Honoraires agence 4,5 % TTC

(ex pour 700 000 € net vendeur = 31 500 € TTC d'honoraires agence soit : 731 500 € HAI)

Entre : 700 001€ et 1 000 000 € : Honoraires agence 4 % TTC

(ex pour 1 M € net vendeur = 40 000 € TTC d'honoraires agence soit : 1 040 000 € HAI)

A Partir de 1 000 001 €: Honoraires agence 3 % TTC

<u>Locaux commerciaux, fonds de commerce, murs commerciaux</u>: 15% HT du prix de vente, TVA 20%.

LOCATION: Bail d'habitation et meublé : 10€ TTC le m² d'honoraires plus 3 € TTC le m² pour l'état des lieux soit un total de 13 € TTC le m² à la charge du locataire et du bailleur.

<u>Bail commercial ou professionnel</u>: 15 % H.T. du loyer annuel net, à la charge exclusive du preneur. (TVA 20%). Ces honoraires comprennent: Publicité, recherche & sélection du locataire, état des lieux et rédaction du bail.

GESTION: Gestion locative: 8% HT des sommes encaissées, soit 9.60% TTC. (TVA 20 %) Option facultative garantie des loyers impayés 2,35 % TTC du loyer charges comprises pour les locaux d'habitation, et 4%TTC du loyer charges comprises pour les locaux commerciaux. (TVA 20 %)